



Bagarre celui qui commence porte plainte

Par **dar dar**, le **07/02/2008** à **12:02**

Bonjour
Je m'appelle David j'ai 22 ans
Samedi soir je me suis battue avec une personne qui était complètement saoule il est venu et s'en est pris à ma voiture ensuite je suis sorti et il m'a dit qu'il voulait se battre et commence à me pousser et essaye de me frapper je le frappe à mon tour ensuite bagarre classique on s'échange des coups mais lui au bout d'un moment était sonné. je lui dis va si arrête et tente de partir là il revient à la charge. Là j'avoue que je l'ai tapé fort plusieurs fois il était en sang aussi par terre à ce moment là un ami à lui arrive et me conseille très méchamment de partir vite alors je monte dans ma voiture et commence à partir et il m'a mis un coup de pied dans mon phare arrière qu'il m'a cassé. ensuite je suis rentré chez moi
net lundi j'apprends par une connaissance que cette personne a porté plainte contre moi et il a 21 jours il n'a rien eu de "grave" juste la tête enflée alors moi je suis parti aussi chez le médecin pour qu'il me fasse un certificat car j'avais beaucoup d'ecchymose à la main et la lèvre ouverte et 2 dents à moitié cassées le médecin m'a demandé si je voulais des indemnités il m'a dit que non je suis chef d'entreprise (même le bras cassé je vais travailler) je n'est pas encore été contacté par la gendarmerie mais j'aimerais vraiment savoir si je risque
Sa m'énerve énormément que quelqu'un qui vient chercher l'embrouille et qui se prend une dérouille porte plainte
Et je sais même ce qu'il a dit (il s'en est vanté) à la gendarmerie il a dit que je lui avais mis un coup par derrière et que après il ne se rappelle plus de rien
Il n'y avait aucun témoin !!
Qu'est-ce que je risque ? moi je n'est pas porté plainte
Désolé pour les fautes et le langage sms j'ai essayé d'éviter....
Merci de vos réponses
Cordialement David